

# Bilan stationnel de la scabieuse luisante (*Scabiosa lucida* Vill., 1779) en Alsace



Julie Nguefack et Julie-Anne Burkhart – 2024

---



*Scabiosa lucida*, commune de Moosch, 68 (J. Nguefack, 2024)



Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement



## Statuts

|                      | Protection     | Niveau de menace (catégorie UICN) |
|----------------------|----------------|-----------------------------------|
| <b>Europe (DHFF)</b> | ○              | NE                                |
| <b>France</b>        | ○              | LC                                |
| Alsace               | ●              | EN                                |
| Lorraine             | ○ <sup>1</sup> | NE                                |
| Champagne-Ardenne    | ○ <sup>1</sup> | NE                                |
| Franche-Comté        | ○              | LC                                |
| <b>Allemagne</b>     | ○              | *                                 |
| Bade-Wurtemberg      | ○ <sup>1</sup> | NE                                |
| Rhénanie-Palatinat   | ○ <sup>1</sup> | NE                                |
| <b>Suisse</b>        | ○              | LC                                |

**Légende :**  
DHFF : Directive 92/43/CEE dite Directive Habitats-Faune-Flore  
○ : non protégé / ● : protégé  
<sup>1</sup> : Taxon non présent dans la région  
EN : En danger / LC : Préoccupation mineure / NE : Non évalué  
\* : Nicht gefährdet (~LC)

**Références :**  
Amblard *et al.*, 2019 ; UICN *et al.*, 2018 ; Bornand *et al.*, 2016 ; Bonassi *et al.*, 2015 ; Röter-Flechtner & Simon, 2015 ; Ferrez, 2014 ; Vangendt *et al.*, 2014 ; Bilz *et al.*, 2011 ; Breunig & Demuth, 1999

## Biologie et écologie

### Biologie

La scabieuse luisante est une **hémicryptophyte vivace** de 10 à 30 (voire 50 cm) de hauteur, fleurissant entre **juillet et septembre**.

Sa pollinisation est **entomogame** et la dissémination de ses graines est assurée par le **vent**.

### Ecologie

La scabieuse luisante est une espèce **héliophile et mésotrophile**, qui se développe dans les **pelouses et prairies mésophiles à mésoxérophiles, les rochers et les éboulis de montagne**, notamment sur substrats **basiques** (Lauber *et al.*, 2012 ; Tison & De Foucault, 2014 ; Coste, 1937).

Dans le Jura et les Alpes, elle est souvent inféodée au pelouses orophiles calcicoles du *Seslerion caeruleae*, qui occupent des pentes pierreuses **calcaires ou dolomitiques**, en général dans des situations ensoleillées de l'étage alpin (optimum) jusqu'à l'étage montagnard dans des parois ombragées. Ce syntaxon n'est pas reconnu en Alsace.

En effet, à la différence du Jura ou des Alpes, dans les Vosges, on trouve la scabieuse luisante sur des roches non carbonatées mais dont l'altération libère des ions favorisant une **flore basophile** : Grauwacke, Granite porphyroïde, Arkoses... La caractérisation des végétations dans lesquelles *Scabiosa lucida* croît est quant à elle à poursuivre.



## Traits distinctifs

---

La scabieuse luisante appartient à la famille des *Caprifoliaceae*. Elle est la plus **petite** (10-30(-50)cm) de son genre et présente une tige généralement **simple**, pubescente dans le haut et glabre à la base. Elle doit son nom à l'aspect de ses feuilles vertes **plus ou moins luisantes**. Les **feuilles basales, glabres ou légèrement pubescentes**, sont indivises à crénelées, tandis que les feuilles caulinaires, rapprochées vers la base, sont généralement pennatiséquées (Eggenberg *et al.*, 2018 ; Coste, 1937).

À la période de floraison, la scabieuse luisante développe un **unique** capitule plat de 2 à 4 cm de diamètre, dont le réceptacle est muni de **bractées florales (ou paillettes)** plus courtes que les boutons floraux (Tison & De Foucault, 2014). Le capitule est constitué de fleurs rayonnantes, dont les périphériques sont les plus grandes (Eggenberg *et al.*, 2018 ; Lambinon *et al.*, 2012). Chaque fleur présente une corolle lilas-violacée, à **cinq lobes** inégaux, et **cinq arêtes calicinales noires, longues de plus de 4 mm marquées d'une longue nervure saillante**. Le périanthe est entouré d'un **involucelle en tube, creusé de 8 sillons marqués sur toute la longueur**, et terminé par un limbe scarieux étalé en forme de coupe (Tison & De Foucault, 2014 ; Lambinon *et al.*, 2012).

### Risques de confusion



Rosette basale de *Scabiosa lucida*  
(Moosch (68) (J. Nguefack, 2024)



Inflorescence et arrêtes calicinales de *Scabiosa lucida* (Moosch -68), J. Nguefack, 2024)

La scabieuse luisante peut être confondue à une autre espèce du même genre, la scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria* L., 1753). Dans la flore d'Alsace (Issler, 1982), la scabieuse luisante était même considérée comme un « faciès » orophyte de la scabieuse colombarie. D'après la littérature récente, ce sont deux espèces à part entière.

La scabieuse colombarie se différencie écologiquement par sa présence d'avantage à l'étage collinéen-montagnard tandis que la scabieuse luisante est liée aux étages subalpin et alpin.



D'autre part, les individus de *Scabiosa columbaria* sont de **plus grande taille** (20 à 80 cm) avec une tige généralement **rameuse**, portant **3 à 9 capitules**, et des feuilles **mates plus pubescentes**. De plus, les **arêtes calicinales sont plus courtes, inférieures à 4mm de long et sans nervure saillante** (Tison & de Foucault, 2014 ; Lauber *et al.*, 2012 ; Coste, 1937).

#### Critères différentiels de *Scabiosa lucida* et *Scabiosa columbaria*

|                            | <i>Scabiosa lucida</i>  | <i>Scabiosa columbaria</i>                                   |
|----------------------------|---|--|
| <b>Taille</b>              | 10-50cm   | 20-80cm  |
| <b>Tige</b>                | Gén. non ramifiée, monocéphale  | Gén. ramifiée et polycéphale                                 |
|                            | Pubescente dans le haut, glabre dans le bas   | Pubescente dans le haut, glabre ou à poils épars dans le bas |
| <b>Inflorescence</b>       | Généralement 1(-3) capitules.   | Généralement 3-9 capitules                                   |
| <b>Calice</b>              | Arêtes calicinales 4-6(-8) mm, munies sur le côté intérieur d'une nervure saillante, "carénées" | Arêtes calicinales longues de 2,5-4(5)mm, sans nervure       |
| <b>Feuilles basales</b>    | Glabres à subglabres, ou pubescente seulement sur les nervures latérales ou inférieures         | Généralement plus ou moins poilues à la face supérieure      |
|                            | Luisantes   | Non luisantes  |
|                            | Ovales à lancéolées, aiguës   | Obovales à oblancéolées, (sub)obtus                          |
| <b>Etage de végétation</b> | 800-2800m   | 0-1800m  |

Sources : Lauber *et al.*, 2012 ; Eggenberg S. & Möhl A., 2020 ; Tison & de Foucault, 2014 ; Coste, 1937



## Répartition

La Scabieuse luisante est une orophyte d'Europe centrale et méridionale. Dans son aire de répartition, elle se décline en deux sous-espèces. La sous-espèce *stricta* est retrouvée dans la région illyrienne<sup>1</sup> (Tison & De Foucault, 2014). En France, seule la sous-espèce *lucida* est présente.

A l'échelle nationale, la scabieuse luisante est largement répandue aux étages subalpin et alpin, de 800 à 2800m, dans les massifs alpin, jurassien et vosgien (FCBN, 2016 ; Tison & de Foucault, 2014).

Selon les données historiques, anciennes et modernes ( $\leq 1950$  jusqu'à 2012), l'espèce était mentionnée en Alsace dans le département du Haut-Rhin (68), dans les régions naturelles de l'étage montagnard des Vosges cristallines (Thann), et des Hautes-Vosges (Goldbach-Altenbach, Metzeral, Saint-Amarin, Sewen, Stosswihr, Urbès, Wegscheid). Elle a également été observée au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle sur deux communes du Jura alsacien (Montandon, 1856).

En 2024, le retour sur les données bibliographiques a montré que l'aire de répartition de l'espèce avait fortement diminué en Alsace (figure 2). *Scabiosa lucida* n'est plus présente que dans la région naturelle des Hautes-Vosges.

Répartition Maille 10\*10 INPN

- date $\geq$ 2000
- 1950 $\leq$ date $<$ 2000
- date $<$ 1950

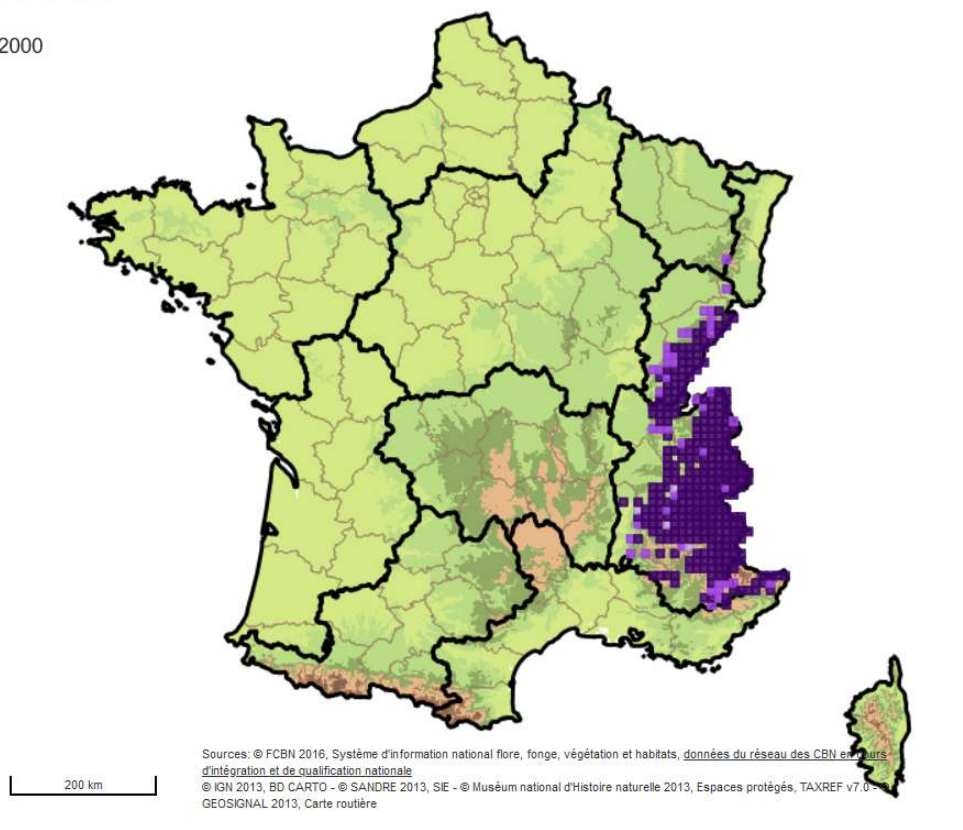
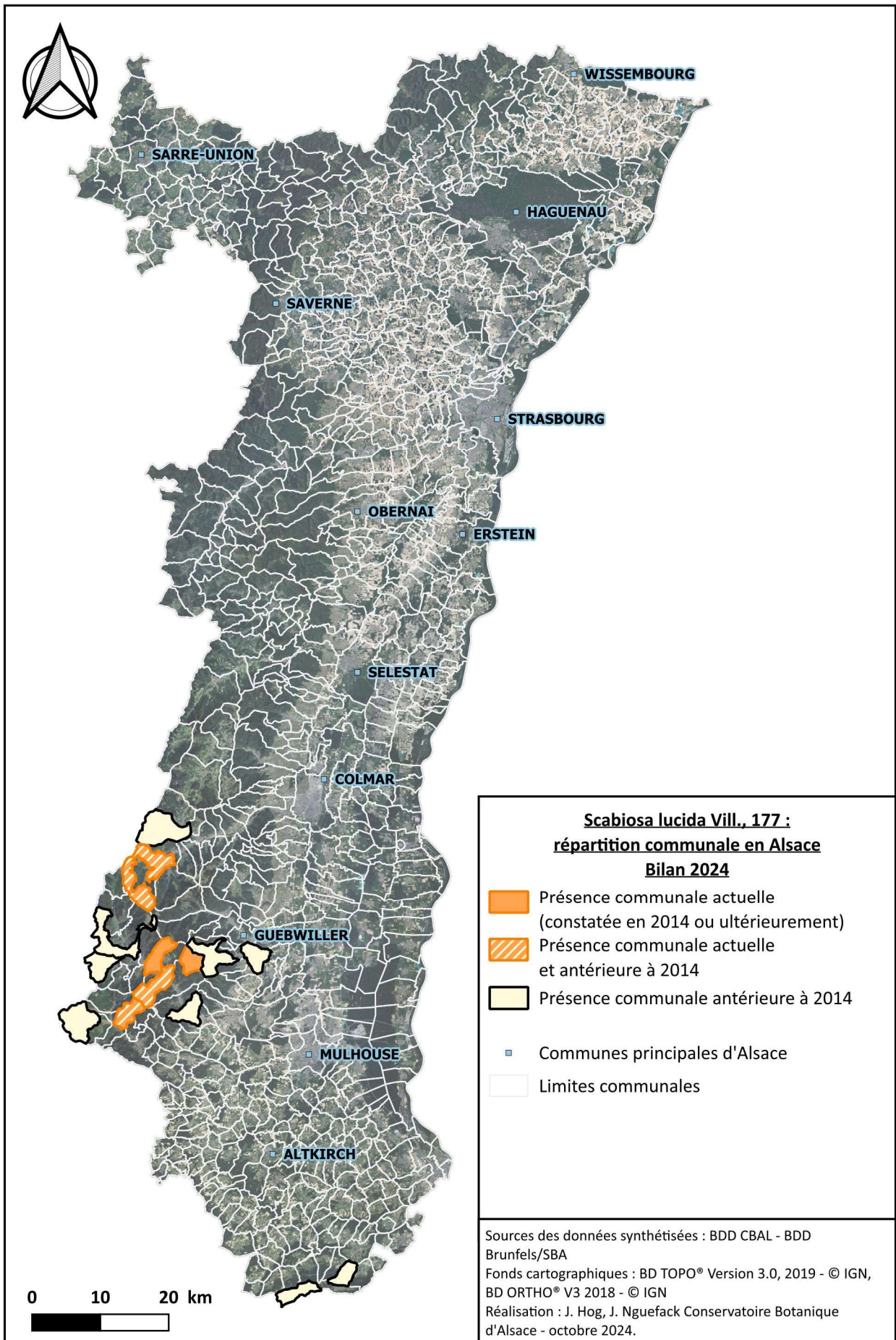


Figure 1: Répartition nationale de la Scabieuse luisante

<sup>1</sup> Région montagneuse de la côte orientale et septentrionale de l'Adriatique





## Résultats

La comparaison des données historiques ( $\leq 1950$ ), anciennes (de 1951 à  $\leq 2000$ ), modernes ( $>2001$  et  $\leq 2014$ ) et celles recueillies lors des prospections de terrain effectuées en 2024 n'est pas aisée pour appréhender de manière précise l'évolution démographique des populations de la Scabieuse luisante. En effet, les degrés de précisions sont disparates, ce qui rend la comparaison difficile tant pour le nombre d'individus que pour le nombre de localités. Une approche indirecte via la comparaison des communes citées dans la bibliographie avec les communes actuelles permet de donner un aperçu de l'évolution de l'espèce (figure 1 ; tableau I ; annexe 1 - tableau II).

Les prospections de terrain réalisées en 2024 permettent de conclure que l'espèce a disparu dans 8 des 10 communes citées dans la bibliographie (figure 1 ; tableau I).

Au total, 3 localités (tableau I ; tableau II) au sens de l'UICN (UICN, 2018) ont été identifiées à Metzeral et à la limite des communes de Moosch et Wegscheid. La localité d'Urbès sera confirmée en 2025, ainsi que l'identification de certains individus du Wormspel (Metzeral).

Situés fréquemment sur des parois inaccessibles, certains individus peuvent passer inaperçus et les comptages restent donc approximatifs. De même, deux localités n'ont été prospectées que partiellement, l'éboulis instable et les barres rocheuses étant inaccessibles sans équipement.

**Tableau I : Résultats des prospections de terrain en 2024**

|   | Données historiques jusqu'aux données modernes ( $\leq 1950$ jusqu'à 2014) | Données actuelles ( $\geq 2014$ ) |
|---|--|-----------------------------------|
| Nombre de communes                                      | 10   | 2                                 |
| Nombre de localités <sup>i</sup> identifiées            | $\geq 12$  | 3                                 |
| Nombre d'aires de présence <sup>ii</sup>                | -  | 12                                |
| Surface totale des aires de présence (m <sup>2</sup> )  | -  | 286                               |
| Effectif total en Alsace (IMO <sup>iii</sup> = touffes) | -  | 134                               |

**NB :** La localité d'Urbès, à confirmer en 2025, n'est pas incluse dans les indicateurs ci-dessus.



## Conclusion

---

La Scabieuse luisante possède une distribution restreinte en Alsace, qui s'explique par ses exigences écologiques et sa position en limite d'aire de répartition. Sa distinction délicate avec *Scabiosa columbaria*, et l'accès difficile à ses stations expliquent la mauvaise connaissance de l'état de ses populations.

Elle semble avoir subi un déclin en Alsace, bien que cette étude soit à poursuivre afin d'affiner son évaluation.

Auparavant signalée par la littérature dans au moins 13 localités sur 11 communes du massif des Vosges et du Jura alsacien, l'espèce n'a plus été revue en 2024 que sur deux localités des Hautes Vosges, sur trois communes, lors de ce bilan stationnel. Une localité reste à confirmer en 2025.

Le statut de la Scabieuse luisante en Alsace semble précaire. Le fait que les deux localités confirmées en 2024 soient classées en Natura 2000 et que la localité des Vogelstein soit située en partie au sein d'une RNR constituera un atout certain pour la préservation de l'espèce en Alsace. Les gestionnaires et propriétaires des terrains où les populations s'épanouissent seront contactés et informés. Dans le même temps, des récoltes de graines seront effectuées pour la conservation de l'espèce *ex-situ*. Enfin, les localités où la détermination de l'espèce doit être confirmée le seront en 2025.





**Tableau II : Localités actuelles (observation ≥ 2014) de la Scabieuse luisante en Alsace (référence des données bibliographiques Annexe 1/ Tableau III)**

| Localité<br>Commune<br>Département             | Nombre<br>d'aires de<br>présence | Surface<br>(m <sup>2</sup> ) | Première<br>observati<br>on<br>communa<br>le | Dernière<br>observati<br>on | Dernière<br>prospecti<br>on | Description de la population  | Population<br>(IMO = touffes)  | Périmètre(s) de<br>protection et<br>d'inventaire  | Menaces  |
|--|----------------------------------|------------------------------|--|-----------------------------|-----------------------------|---|--|---|--|
| <b>Localités confirmées en 2024</b>            |                                  |                              |  |                             |                             |   |  |   |  |
| <i>Wormspel nord</i><br><b>Metzeral<br/>68</b> | 7                                | 240                          | 1901   | 2024                        | 2024                        | Plusieurs aires de présences dans les couloirs d'avalanches du cirque glaciaire, exposition sud dominante, directement sur le substrat rocheux ou dans des « Arrhénathéraies primaires" sur sol maigre à squelettique. Une population observée dans une mégaphorbiaie de <i>Epilobio trigoni - Adenostyletum alliariae</i> Carbiener 1966). | 102 touffes comptées, certaines comprenant plusieurs rosettes. Des individus inaccessibles sur les barres rocheuses. | ZNIEFF de type 2 : HAUTES VOSGES HAUT-RHINOISES<br><br>ZNIEFF de type 1 : WORMSPEL, AMMELTHAL ET VALLEE GLACIAIRE DE LA WORMSA<br><br>ZSC : Hautes Vosges | Herbivorie : De nombreuses inflorescences abruties (chamois) |
| <i>Spitzkoepfe</i><br><b>Metzeral<br/>68</b>   | 1                                | 12                           | 1964   | 2024                        | 2024                        | Quelques individus observés sur pelouse saxicole rase. D'autres sont peut-être inaccessibles.   | 6  |   |  |



| Localité<br>Commune<br>Département                   | Nombre<br>d'aires de<br>présence | Surface<br>(m <sup>2</sup> ) | Première<br>observati<br>on<br>communa<br>le | Dernière<br>observati<br>on | Dernière<br>prospecti<br>on | Description de la population  | Population<br>(IMO = touffes)  | Périmètre(s) de<br>protection et<br>d'inventaire  | Menaces                               |
|--|----------------------------------|------------------------------|--|-----------------------------|-----------------------------|---|--|---|---------------------------------------|
| <i>Vogelstein<br/>Moosch et<br/>Wegscheid<br/>68</i> | 4                                | 33                           | 1823   | 2024                        | 2024                        | Sur paroi verticale et sur pelouse saxicole en crête des blocs rocheux. Exposition variable, majoritairement ouest mais avec bon ensoleillement. Quelques individus en pied de paroi dans une zone clôturée. Sur un des rochers, <i>Scabiosa lucida</i> pousse en compagnie de <i>Hieracium humile</i> et d' <i>Alchemilla hoppeana</i> . | 26 touffes<br><br>Des rosettes<br>Seulement<br>visibles sur la<br>paroi à partir du<br>surplomb d'où<br>comptage<br>approximatif | ZNIEFF de type 2 :<br>HAUTES VOSGES<br>HAUT-RHINOISES<br><br>ZNIEFF de type 1 :<br>MASSIF DU ROSSBERG<br><br>ZSC : Vosges du sud<br><br>RNR Forêt des volcans<br>de Wegscheid | Abroustissem<br>ent par le<br>chamois |

| Localités à confirmer en 2025     |   |     |      |   |      |   |       |   |  |
|-----------------------------------|---|-----|------|---|------|---|-------|---|--|
| <i>Steinkopf<br/>Urbès<br/>68</i> | 1 | 216 | 1980 | ? | 2024 | En contrebas de l'ancienne carrière de Grauwacke, le long de la route et jusque dans la friche bordant le parking.<br>Caractères observés <i>in-situ</i> : Arrêtes majoritairement 4,5 à 5 mm, carénées. Plantes rameuses. Rosettes velues sauf vers le haut de la pente où l'on note des individus à rosettes glabres. | ~ 500 | ZNIEFF de type 2 :<br>HAUTES VOSGES<br>HAUT-RHINOISES<br><br>ZNIEFF de type 1 :<br>FORETS DE RAVINS ET<br>EBOULIS DU<br>STEINKOPF A URBES |  |



## Lexique

---

**i Localité** : le terme localité définit une zone particulière d'un point de vue écologique et géographique dans laquelle un seul phénomène menaçant peut affecter rapidement tous les individus du taxon présent. L'étendue de la localité dépend de la superficie couverte par le phénomène menaçant. Lorsqu'un taxon est affecté par au moins un phénomène menaçant, la localité doit être définie en tenant compte de la menace plausible la plus grave » (Catégories et critères de la liste rouge de l'UICN 2012, CBA, 2019).

Seules les aires de présence des individus morphologiques observables pouvant être impactés simultanément par la même menace peuvent être regroupées en une seule localité. Une localité peut comprendre une à plusieurs aires de présence

**ii Aire de présence** : l'aire de présence est définie comme une surface occupée par le taxon étudié. Une aire de présence doit être homogène d'un point de vue écologique et géographique est distante de moins de 50 m d'autres individus morphologiques observables. Si l'une de ces conditions n'est pas respectée, plusieurs aires de présence devront être établies (CBA, 2019).

**iii Individus Morphologiquement Observables** : la notion d'individu chez les plantes est complexe. Pour pallier cette complexité, il sera employé le terme d'« individu morphologique observable », correspondant à une partie de la plante ou à la plante entière capable de reproduction sexuée ou asexuée. L'individu morphologique observable pourra être défini au cas par cas selon les taxons (CBA, 2019).



## Références bibliographiques

---

**Amblard P., Royer J.-M., Lanfant P., Thevenin S., Bizot A., Didier B., Bécu D., Dargent F., Hendoux F. & Mayer C., 2019.** *Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Champagne-Ardennes*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien / Muséum national d'Histoire naturelle.

**Berchtold, J.P., 2006.** 2209 données sur les plantes de la liste rouge Alsace. Liste informatisée.

**Bilz M., Kell S.P., Maxted N. & Lansdown R.V., 2011.** *European Red List of vascular plants*. Luxembourg: Publications office of the European Union, 130p.

**Bonassi J. (coord.), Cartier D., Courte C., Dardaine P., Godé L., Mahévas T., Millarakis P., Muller S., Ragué J.-C., Richard P., Seznec G., Vernier F., Voirin M. & Weiss J.-M., 2015.** *Liste rouge de la flore vasculaire de Lorraine. Évaluation du risque de disparition selon la méthodologie et la démarche UICN*. Pôle lorrain du futur Conservatoire botanique national nord-est, 12 p.

**Bornand C., Gygax A., Juillerat P., Jutzi M., Möhl A., Rometsch S., Sager L., Santiago H. & Eggenberg S., 2016.** *Liste rouge Plantes vasculaires. Espèces menacées en Suisse*. Office fédéral de l'environnement, Berne et Info Flora, Genève. L'environnement pratique n° 1621, 178p.

**Braun A., 1997.** Massif du Rossberg. Roches du Vogelstein, vallée de Thann. Sortie botanique du samedi 20 septembre 1997. *Bull. de Liaison de la Société Botanique d'Alsace*, 1 : 18-20.

**Breunig T. & Demuth S., 1999.** *Rote Liste der Farn - und Samenpflanzen Baden-Württembergs*. Landesanstalt für Umweltschutz Baden-Württemberg (Hrsg.). Karlsruhe. (3. Fassung) 246p.

**Carbiener, R.** Notes et relevés manuscrits valorisés pour la thèse de l'auteur en 1966.

**Conservatoire botanique d'Alsace, 2019.** Standardisation de l'acquisition et du traitement de données des taxons les plus menacés de la liste rouge de la flore vasculaire d'Alsace. Note interne, 2p.

**Conservatoire Botanique d'Alsace.** Notes, communications informelles et données non publiées transmises et archivées au CBA.

**Coste H., 1937.** *Flore descriptive et illustrée de la France de la Corse et des contrées limitrophes*. Tome 2. Librairie des Sciences et des Arts, Paris, 416p.

**Eggenberg S. & Möhl A., 2020.** *Flora vegetativa*. 3<sup>ème</sup> éd., Rossolos, 752p.

**FCBN., 2016.** Système d'information nationale flore, fonge, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale – © IGN 2013, BD Carto – © SANDRE 2013, SIE - MNHN 2013, Espaces protégés, TAXREF v7.0 - © GEOSIGNAL 2013, Carte routière. [http://siflore.fcbn.fr/?cd\\_ref=&r=metro](http://siflore.fcbn.fr/?cd_ref=&r=metro) (20 décembre 2024).

**Ferrez Y., 2014.** *Liste rouge de la flore vasculaire menacée ou rare de Franche-Comté. Évaluation du risque de disparition selon la méthodologie et la démarche de l'IUCN*. Besançon : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés, 12p.

**Ferrez, Y., 2002.** Quelques observations sur la flore du Hohneck et du Petit-Ballon. *Bull. Soc. Hist. Nat. Ethno. Colmar* 64 : 46-60.

**Héroid, E., 1987.** Belacker - Vogelsteine. Sortie de la commission botanique du 19 septembre 1987. : 1-4.

**Issler E., Loyson E. & Walter E., 1982.** *Flore d'Alsace. Plaine rhénane, Vosges et Sundgau*. Société d'étude de la flore d'Alsace, Institut de Botanique, 2<sup>ème</sup> éd., Strasbourg, 621p.

**Jacob, J.C., 1988.** Une flore originale. In : « La Vallée de Masevaux et le Ballon d'Alsace ». *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, 809 : 33-35.



- Kirschleger, F., 1853.** La flore des environs de Soultzmatt. In : Dr. M. Bach « *Des eaux gazeuses alcalines de Soultzmatt (Haut-Rhin) suivie d'une nouvelle analyse des eaux de Soultzmatt par Béchamp et de la Flore des environs par Kirschleger* », Paris, Strasbourg, Colmar, Mulhouse, 261-272.
- Koenig, J., 2001.** La flore montagnarde de la vallée de Masevaux et du Ballon d'Alsace. Seconde journée. Séance d'études du 2 juillet 2000. *Bulletin de liaison de la Société Botanique d'Alsace*, 11 : 44-47.
- Lambinon J.-F., Verloove F., de Delvosalle L., Toussaint B., Geerinck D., Hoste I., Van Rossum F., Cornier B., Schumacker R., Vanderpoorten A. & Vannerom H., 2012.** *Nouvelle Flore de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*. Jardin Botanique National de Belgique, 6<sup>ème</sup> éd., Meise, 1195p.
- Lauber K., Wagner G. & Gygax A., 2012.** *Flora Helvetica*. 4<sup>ème</sup> éd. française. Haupt, Berne, Stuttgart, Vienne, 1656p.
- Ochsenbein G. & Rastetter V., 1984.** Excursion botanique entre le Rossberg et la ferme du Belacker du 18 juin 1983. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 20 : 187-190.
- Ochsenbein, G., 1959.** La végétation du Hohneck. In : « 85<sup>ème</sup> Session extraordinaire dans les Vosges et en Alsace, 1958 », *Bull. Soc. Bot. France*, 106 : 37-60.
- Ochsenbein, G., 1963.** La végétation du Hohneck. In : « Le Hohneck, Aspects physiques, biologiques et humains ». Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine, Strasbourg, : 157-184.
- Ochsenbein, G., 1984.** Le massif du Hohneck. In : « 10<sup>ème</sup> Session extraordinaire Vosges - Alsace, 6-13 juillet 1983 », *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, 15 : 235-242.
- Ochsenbein, G., Rastetter, V., 1984.** Excursion botanique entre le Rossberg et la ferme du Belacker du 18 juin 1983. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 1983/1984, 20 : 187-190.
- Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. 2012.** Données floristiques 2011 sur le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Fichiers Excel.
- Reduron J.-P., Jacob J.-C. & Rastetter V., 1983/1984.** *Plantes menacées d'Alsace. Fiches Enquêtes Nancy*. Conservatoire Botanique National de Nancy.
- Rosset, C., 2012.** Actualisation des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) des "Hautes-Vosges" (Haut-Rhin). Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV). DREAL Alsace, CETE de l'Est, 1-50 + annexes.
- Röter-Flechtner C. & Simon L., 2015.** *Rote Listen von Rheinland-Pfalz*. Gesamtverzeichnis, 3. erweiterte Zusammenstellung, Januar 2015, Mainz. Landesamt für Umwelt, Wasserwirtschaft und Gewerbeaufsicht Rheinland-Pfalz, 195p.
- Schaefer J., 1895.** *Die Gefäßpflanzen des Kreises Altkirch. Ein Beitrag zur Flora des Reichslande. Beilage zum Jahresbericht des Gymnasiums Altkirch für das Schuljahr 1894-95*. Altkirch, 73p.
- Schirmer R., Philippe K., Heidmann F. & Stanger I., 1993.** *Mise en œuvre de mesures conservatoires sur le massif du Rossberg. Etude d'opportunité. Description et évaluation des milieux naturels*. A.E.R.U. et Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, 1 : 1-132.
- Schirmer, R., Philippe, K., Heidmann, F., Stanger, I., 1993.** Mise en œuvre de mesures conservatoires sur le massif du Rossberg. Etude d'opportunité. Description et évaluation des milieux naturels. A.E.R.U. et Parc Naturel Régional d
- Tinguy, H., 1995-2006.** Base de données de botanique.
- Tison J.-M. & De Foucault B., 2014.** *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, 1196p.



**UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018.** *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris, France, 31p.

**Vangendt J., Berchtold J.-P., Jacob J.-C., Holveck P., Hoff M., Pierne A., Reduron J.-P., Boeuf R., Combroux I., Heitzler P. & Treiber R., 2014.** *La Liste rouge de la Flore vasculaire menacée en Alsace*. CBA, SBA, ODONAT, 96 p

## Bases de données

---

Base de données Brunfels de la Société Botanique d'Alsace

Base de données ZNIEFF/ex-DREAL Alsace

Base de données personnelle de Amblard P

Base de données du Conservatoire botanique Alsace-Lorraine



Annexe 1 / Tableau III : données bibliographiques de la scabieuse luisante en Alsace

| Commune-Département                      | Première observation (communale) | Dernière observation | Dernière prospection | Observateurs                      | Conclusion de la mobilisation des données et des prospections de terrain  |
|--|----------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------------------------|---|
| Fellingring 68                           | 1980                             | 1980                 | 2024                 | Rastetter, Jacob & Reduron (1980) | Mention pointée sur une carte IGN au lieu-dit « Felzackkopf » (Reduron <i>et al.</i> , 1983).<br><u>Recherchée non revue le 23/07/2024 par J. Nguetack mais la barre rocheuse est inaccessible sans équipement adapté.</u>                                  |
| Goldbach-Altenbach (Soultz-Haut-Rhin) 68 | 1853                             | 2016                 | 2024                 | Kirschleger (1853)                | Dans les rocailles du Ballon de Soultz (Kirschleger, 1853). Cette mention se rapporte imprécise se rapporte vraisemblablement au Grand Ballon et est citée sur la commune de Soultz-Haut-Rhin.<br><u>Recherchée non revue le 16/07/2024 par J. Nguetack</u> |
| Lucelle 68                               | 1856                             | 1856                 | 1856                 | Montandon (1856)                  | Mention communale (Schaefer, 1895).<br><u>Non recherchée car la donnée est historique et imprécise.</u>   |
| Lutter 68                                | 1856                             | 1856                 | 1856                 | Montandon (1856)                  | Lieu-dit « Blochmont » dans la commune de Lutter (Schaefer, 1895).<br><u>Non recherchée car la donnée est historique et imprécise.</u>  |



|                     |      |      |      |   |   |
|---------------------|------|------|------|---|---|
| <b>Metzeral 68</b>  | 1829 | 2024 | 2024 | Herbier de l'Université de Strasbourg (1829)<br>Mougeot (1856)<br>Schlumberger (1864)<br>Martin (1865)<br>Perrin (1868)<br>Cuny-Gaudier (1868)<br>Walter (1897)<br>Bonati (1901)<br>Krause (1905)<br>Ochsenbein (1958, 1963, 1983)<br>Carbiener (1964)<br>Rastetter, Jacob & Reduron (1964)<br>Ferrez (1998)<br>Amblard (2007)<br>Hingray & Lembké (2015) | <p>Mentions au Hohneck par Martin (1865), par Mougeot (1856) (Herbier de l'Université de Strasbourg, 1829), dans les escarpements du Hohneck par Schlumberger (1864) (Herbier de l'Université de Strasbourg), et dans le massif du Hohneck par Ferrez (1998). Dans les escarpements humides, au rocher du Rhodiola au Hohneck par Walter (1897) (Herbier de l'Université de Strasbourg).</p> <p>1- Lieu-dit « Spitzkoepfe » dans le massif du Hohneck (Reduron <i>et al.</i>, 1983). Au niveau de la rentrée sur la pente sud-est du massif du Hohneck, dans la zone de rupture de pente, avant le dernier rocher des Spitzkoepfe, en regard du sommet du Hohneck, au sein de l'association du <i>Sorbo-Calamagrostidetum</i> (Ochsenbein, 1984).<br/><u>Recherchée et revue le 22/07/2024 par J. Nguetack</u></p> <p>2- Dans le massif du Hohneck au Petit Hohneck (1964) (Reduron <i>et al.</i>, 1983)<br/><u>Non recherchée car la donnée est ancienne et imprécise</u></p> <p>3- Lieu-dit « Wormspel » par Bonati (1901), par Krause (1905) (Herbier de l'Université de Strasbourg). Dans le massif du Hohneck, dans les pelouses des cirques et les pentes du Wormspel où elle est fréquente jusque sous la ligne de fâite<sup>2</sup>, (Ochsenbein, 1959). Dans une des combes du versant sud du Hohneck, dans le cirque du Wormspel, au sein d'une Calamagrostidaie sèche (Carbiener, 1964). Mentions précises au Wormspel par Amblard (2007) et Hingray &amp; Lembké (2015).<br/><u>Recherchée et revue le 22/07/2024 par J. Nguetack</u><br/>Une partie des individus observés présentent des caractères morphologiques peu typiques de <i>Scabiosa lucida</i> : grande taille, tige rameuse et polycéphale, feuilles basales pubescentes. Néanmoins les arrêtes calicinales mesurées in-situ avoisinent 5 mm (mesures in-situ). Leur indetification est à revoir en 2025.</p> |
| <b>Sewen 68</b>     | 1964 | 1964 | 1964 | Rastetter, Jacob & Reduron (1964)   | Lieu-dit « Ballon d'Alsace » (Reduron <i>et al.</i> , 1983).<br><u>Non recherchée car la donnée est ancienne et imprécise.</u>  |
| <b>Stosswihr 68</b> | 1964 | 1964 | 1964 | Rastetter, Jacob & Reduron (1964)   | Lieu-dit « Frankenthal » dans le massif du Hohneck (Reduron <i>et al.</i> , 1983).<br><u>Non recherchée car la donnée est ancienne et imprécise.</u>  |
| <b>Thann 68</b>     | 1921 | 1921 | 1921 | Mantz (1921)  | Lieu-dit « Staufen » par Mantz (1921) (Herbier de l'Université de Strasbourg).<br><u>Non recherchée car la donnée est historique et imprécise.</u>  |





|                |      |      |      |   |  |
|----------------|------|------|------|---|--|
| Urbès 68       | 1980 | 1980 | 2024 | Rastetter, Jacob & Reduron (1980)   | <p>Mention pointée sur une carte IGN au lieu-dit « Steinkopf » (Reduron <i>et al.</i>, 1983).<br/> <u>Recherchée le 23/07/2024 par J. Nguefack, à confirmer.</u><br/> L'éboulis est en grande partie inaccessible sans équipement et accompagnement adapté.<br/> Une population de scabieuses observée au pied de l'éboulis. Les individus présentent des caractères intermédiaires entre <i>Scabiosa lucida</i> et <i>Scabiosa columbaria</i> : grande taille, tige rameuse et polycéphale, feuilles basales pubescentes mais les arrêtes calicinales mesurant 4.5 à 5 mm et carénées. La caractérisation de cette population est à revoir en 2025.</p>   |
| Wegscheid (68) | 1823 | 2024 | 2024 | Herbier de l'Université de Strasbourg (1823)<br>Rastetter, Jacob & Reduron (1964)<br>Ochsenbein (1983)<br>Héroid (1987)<br>Jacob (1988, 1997)<br>PNRBV (1993)<br>Berchtold (1997)<br>Tinguy (2000)<br>Koenig (2000)<br>Dupont (2011)<br>Nguefack (2020) | Mentions au Rossberg (Herbier de l'Université de Strasbourg, 1823), dans les falaises et rochers du massif (Schirmer <i>et al.</i> , 1993).<br>- Au lieu-dit « Vogelstein » par Héroid (1987), Jacob (1988), Berchtold (1997), Koenig (2001). Sur les premiers contreforts des Vogelsteine, sur des parois assez raides (Ochsenbein & Rastetter, 1984). Dans les rochers du Vogelstein, dans les milieux ouverts primaires près des rochers de labradorite, et au niveau d'un rocher près du sommet (Braun, 1997). Pointé sur une carte IGN au lieu-dit « Vogelstein » par Reduron <i>et al.</i> (1983). Mentions précises au lieu-dit « Vogelstein » dans le massif du Rossberg par Tinguy (2000), Dupont (2011) et Nguefack (2020).<br><u>Recherchée et revue le 18/07/2024 par J. Nguefack en limite communale, sur les bords de Wegscheid et de Moosch.</u><br>- Au lieu-dit « Fuchsfelsen », qui semble pointé sur une carte IGN par Reduron <i>et al.</i> (1983).<br><u>Recherchée non revue le 18/07/2024 par J. Nguefack</u> |

<sup>2</sup> Ligne de faîte : détermine le partage des eaux des deux versants d'une chaîne de montagnes

